

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES
MRC D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal d'une assemblée d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Écorces tenue le lundi 6 octobre 2014 à la salle municipale à compter de 16h.

Sont présents : Pierre Flamand Maire

 Serge Piché Conseiller
 Louise Lafrance Conseillère
 Normand Bernier Conseiller
 Gaétan Brunet Conseiller
 Yves Prud'homme Conseiller

Est absent : Éric Paiement Conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Pierre Flamand.

Sont également présents monsieur Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit comme secrétaire de cette assemblée ainsi que madame Nathalie Labelle, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION NO : 2014-10-5438

RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réouvrir l'assemblée. Il est 16h15.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 2014-10-5439

ACHAT D'UN CAMION POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la Municipalité a invité deux concessionnaires automobiles à soumissionner pour la fourniture d'un camion pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée à l'Hôtel de ville de Lac-des-Écorces le lundi 22 septembre 2014 à 10h;

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions ont été reçues, prix toutes taxes incluses, à l'heure légale d'ouverture, soit :

Auto Mont Chevrolet Buick GMC Ltée	42 991.50 \$
Gérard Hubert Automobile Ltée	35 284.68 \$

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions ont été analysées pour vérifier leur conformité et que l'une d'entre elles a dû être rejetée, soit celle de Auto Mont Chevrolet Buick GMC Ltée, considérant l'absence d'une résolution ou d'un document valide autorisant monsieur Dany Tessier à signer les documents d'appels d'offres au nom de l'entreprise tel que requis selon l'article 10 de la demande de soumissions par invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De procéder à l'achat d'un camion Ford F-250 2015 4x4 cabine double 142" XL auprès du concessionnaire Gérard Hubert Automobile Ltée dont le prix total est de 41 939.43\$, toutes taxes incluses, prix correspondant à 35 284.68\$ pour le camion et 6 654.75\$ pour les options;

- De payer cette dépense à même le fonds de roulement de la Municipalité, lequel sera remboursé sur une période de cinq (5) ans;
- De mandater le directeur général Jean Bernier ou la directrice générale adjointe Nathalie Labelle à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-des-Écorces tous les documents nécessaires à cette transaction.

ADOPTÉE

À 16h30, le conseiller Éric Paiement se joint au reste du conseil municipal.

RÉSOLUTION NO : 2014-10-5440

EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – CAMION TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la Municipalité achète un camion pour le service des travaux publics dont le prix total s'élève à 41 939.43\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'emprunter au fonds de roulement de la Municipalité un montant de 37 830.00\$, montant équivalent à la dépense réelle, qui sera remboursé sur une période de cinq (5) ans à raison de 7 566.00\$ par année.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

RÉSOLUTION NO : 2014-10-5441

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE D'AJOURNEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Louise Lafrance et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette assemblée d'ajournement. Il est 16h40.

ADOPTÉE

Pierre Flamand, maire

Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier